

S.C.C.V. LE BELVEDERE

*Siège social :*  
40 Rue des Frères Lumière  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04.99.64.20.25



**Objet : Votre acquisition  
Résidence COTE JARDIN**

Madame, Monsieur,

Vous venez de régulariser votre acquisition d'un appartement auprès de notre société et nous vous en remercions vivement.

Nous espérons que ce logement vous donnera entière satisfaction et en attendant la livraison de celui-ci, nous nous permettons de vous rappeler quelques points qui vont jalonner ces délais à savoir :

- Nous vous rappelons que le chantier est interdit au public. Pour suivre l'avancement des travaux, nous mettons régulièrement des photos de l'avancement du chantier sur le site [www.bacotec.com](http://www.bacotec.com).
- Nous vous adresserons d'ici quelques semaines un courrier, afin de vous proposer un rendez-vous pour le choix des carrelages et faïences de votre appartement.
- Nous vous proposerons également une visite de chantier lorsque le logement sera au stade des cloisons achevées. Nous vous adresserons un courrier à ce sujet afin de convenir d'un rendez-vous sur place.
- Pour toute la partie financière de votre acquisition (appels de fonds et règlements) votre interlocutrice dans nos bureaux sera Madame Valérie BOUDOU.
- **Pour toutes les modifications ou adaptations que vous souhaitez faire, si ce n'est pas déjà validé par nos services, il faut d'urgence contacter nos bureaux en la personne de Monsieur Philippe HUGONNET.**
- Enfin, nous vous préviendrons par courrier trois mois à l'avance, de la quinzaine prévisionnelle de livraison, et un mois avant cette date nous vous proposerons un rendez-vous pour cette remise de clefs.

Espérant vous avoir apporté quelques éléments complémentaires sur le déroulement de notre relation jusqu'à la livraison de votre appartement, et restant évidemment à votre entière disposition.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Alain BLUM